



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 AVRIL 2022**

**Nombre de membres**

en exercice : 35  
Présents : 26  
Représentés : 9  
Absents(s) : /

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN, dûment convoqué par la Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Rafika REZGUI, Maire.

**PRÉSENTS** : MME REZGUI, MAIRE, M. LACAMBRE, MME GY, M. PROPONET, MME LOYAU, M. CRUSE, MME GREMION, M. JANUS, MME RICCIARELLI, M. DELIANCOURT, MME LE PALUD ; **ADJOINTS** ; M. HAMONIC, MME MICHON, M. SOUSA, MME YENKETRAMDOO, MM. PAUDELEUX, RICCARDI, POLICE, DEBBI, MMEs TERRINE, CINOSI-GIRARD, M. RIBEIRO-CAPITAO, MMEs LACARRIERE-FARGES, LEANZA, MM. RODRIGUES, LEBAS, FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

**REPRÉSENTÉ(S) :**

M. SERRES..... POUVOIR A MME LOYAU  
MME NAOUM-GHAZIEFF ..... POUVOIR A MME YENKETRAMDOO  
MME BOUGE ..... POUVOIR A MME GY  
MME MORIEZ ..... POUVOIR A MME TERRINE  
M. BOUKOUNA ..... POUVOIR A M. JANUS  
MME HADJIAT..... POUVOIR A M. DEBBI  
M. FERYN ..... POUVOIR A M. LACAMBRE  
M. BOUCHE ..... POUVOIR A M. RIBEIRO-CAPITAO  
MME BERNIER ..... POUVOIR A M. RODRIGUES

**ABSENT(s) :** /

**Secrétaire de séance : SAMY DEBBI**

\*\*\*\*\*

**1 - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (ADAP) : BILAN DE L'ADAP SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PORTANT SUR LES 50 ETABLISSEMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC.**

PREND ACTE du bilan des engagements pris en 2015 pour aménager la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public dans la commune de Chilly-Mazarin et s'engage à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser la mise aux normes des équipements non conformes à la réglementation en vigueur.

**Résultat du vote : UNANIMITE**

**2 - REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD).**

**PREND ACTE**, conformément à l'article L. 153-12 du Code de l'urbanisme, qu'un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme s'est tenu en présente séance du Conseil municipal.

**Résultat du vote : UNANIMITE**

**3 -CHARTRE D'ENGAGEMENT COMMUNAL PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : REORIENTATION POUR LA PERIODE 2022-2025.**

**APPROUVE** les termes de la Charte d'engagement avec la Communauté Paris-Saclay pour la période 2022-2025 et ses annexes.

**AUTORISE** la Maire à signer la Charte d'engagement ci-annexée ainsi que tous les documents y afférents.

**S'ENGAGE** à mettre en œuvre le plan d'actions communal détaillé dans la Charte d'engagement et s'inscrivant dans les axes du Plan Climat sur la période 2022-2025.

**Résultat du vote : UNANIMITE**

**4 - EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE ET DEMANDE D'AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEO-VERBALISATION SUR LA VILLE DE CHILLY-MAZARIN.**

**DECIDE** de solliciter l'extension du système de vidéosurveillance pour 7 caméras.

**DEMANDE** l'autorisation de procéder à la vidéo-verbalisation pour 5 caméras.

**AUTORISE** la Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à ces demandes.

**Résultat du vote : UNANIMITE**

Chilly-Mazarin, le 4 avril 2022



La Maire,  
Rafika REZGUI

